



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

ACCORD CADRE N° 23A013-03
DECISION DE NON-RECONDUCTION

A - Identification du pouvoir adjudicateur

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
1 place Samuel de Lestapis
64000 PAU

B - Groupement de commande

- Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP)
- Ville de Pau (VDP)
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités (PBPM)
- Valor Béarn
- Orchestre de Pau Pays de Béarn (OPPB)
- Pau Tourisme

C - Identification du titulaire de l'accord cadre

ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS
40 quai de Dion Bouton
92800 PUTEAUX

D - Objet de l'accord cadre

■ Objet de l'accord cadre :

Acquisition, installation de matériels et de logiciels informatiques - lot n° 3 : Acquisition de matériels informatiques issus du réemploi, ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées.

E - Décision du pouvoir adjudicateur

Conformément à l'article 5.2 du CCAP qui prévoit que le pouvoir adjudicateur peut décider de ne pas reconduire l'accord cadre, il est décidé de ne pas reconduire l'accord-cadre 23A013-03.
Ainsi, l'accord cadre prend fin au 15/03/2025.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A : , le

Signature :